



## Ancienneté modifiée

Par **De langenhagen**, le **04/10/2019** à **12:12**

Bonjour

Je travaille pour mon employeur depuis 2014

En 2016 je démissionne puis

en 2017 je suis re embauché par ce même employeur , mon employeur m'a repris avec mon ancienneté c'est à dire octobre 2014.

En mai 2019 , il y'a un désaccord entre nous

Là je découvre que mon ancienneté a été modifiée depuis mai 2019

Après avoir contacté le service RH, on m'indique que ma ré embauché n'a pas pris en compte mon ancienneté

Comment faire pour récupérer cette ancienneté ?

Merci

Par **morobar**, le **04/10/2019** à **17:06**

Bonjour,

Il va falloir prouver cette reprise d'ancienneté qui peut être prévue dans votre convention collective.

Autrement vous devrez justifier de cet engagement de la part de l'employeur.